

un nouveau mode de collecte des déchets ménagers dès janvier 2010

Plus question de parler de déchets encombrants à Lausanne. Dès janvier 2010, les Lausannois devront adopter de nouveaux réflexes pour se séparer de leurs déchets ménagers. Tout ce qui est incinérable pourra être déposé dans la rue deux fois par semaine, quelle que soit la taille de l'objet. Les collectes porte-à-porte sont maintenues pour le papier-carton, le verre et les végétaux. Les autres objets recyclables devront être retournés soit au magasin, soit dans une déchèterie de quartier, fixe ou mobile. Les citoyens sont ainsi appelés à participer activement à la valorisation des déchets. Avec le site internet www.lausanne-recycle.ch et une présence à BD-FIL, la Ville de Lausanne lance une campagne de communication pour expliciter ce nouveau système de tri et de collecte des déchets.

L'ouverture en 2008 de cinq déchèteries de quartier a déjà offert de nouvelles possibilités de tri aux habitants. Soucieuse de garantir à tous des prestations de proximité, la Ville a complété son réseau fixe par la mise sur pied, en 2009, de 21 déchèteries mobiles qui, tous les 3 mois, s'invitent dans les quartiers lausannois. L'introduction du nouveau mode de collecte en 2010 s'inscrit dans la même logique, en augmentant le nombre de déchèteries mobiles à 25 et leur fréquence à une fois par mois. En acceptant de participer à la valorisation des déchets, chaque citoyen peut se comporter en consommateur responsable, mais aussi diminuer les charges financières de la collectivité. L'ensemble du dispositif devrait permettre d'augmenter le taux de recyclage des déchets lausannois, qui s'élève aujourd'hui à environ 45% alors que l'objectif fixé au niveau cantonal est de 60%.

La Municipalité de Lausanne a adopté cet été l'introduction d'un nouveau mode de collecte des déchets ménagers. Plus conforme aux exigences fédérales et cantonales, ce concept est basé sur une distinction claire entre déchets recyclables et déchets incinérables, ainsi que sur l'abandon de la notion de déchets encombrants et de leur collecte spécifique actuelle. Il permet le maintien de la collecte bihebdomadaire porte-à-porte de tous les déchets incinérables, quelle que soit leur taille. Mais il impose le retour des déchets recyclables en magasin ou dans l'une des nombreuses déchèteries de quartier, qu'elles soient fixes ou mobiles. Les collectes porte-à-porte du papier-carton, du verre et des végétaux sont bien sûr maintenues.

une expo à BD-FIL, une affiche et un nouveau site internet

Lausanne démarre aujourd'hui une campagne pour sensibiliser les Lausannois à la mise en place dès janvier 2010 du nouveau mode de tri et de collecte des déchets. Il en est ainsi de l'exposition « Lausanne recycle ! » dans le cadre du festival BD-FIL 2009, avec le regard de sept artistes sur la gestion des déchets et le recyclage. Cette exposition sera elle-même « recyclée » dans le cadre d'animations qui accompagneront l'installation des déchèteries mobiles au cœur des quartiers. La mise en ligne du nouveau site internet www.lausanne-recycle.ch offre une information complète sur les comportements à adopter pour trier ses déchets. Incinérable ou recyclable? L'abécédaire complet, aujourd'hui disponible sur internet, sera largement diffusé en décembre 2009 avec le nouveau calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2010. Une campagne d'affichage est également prévue.

*Vernissage de l'exposition « Lausanne Recycle ! » mercredi 9 septembre à 17h30, pl. de la Madeleine
Plus d'informations sur le nouveau site www.lausanne-recycle.ch*

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Fadi Kadri, chef du service d'assainissement, tél. 021 315 79 10**

Lausanne, le 9 septembre 2009



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch